Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 102 (1957)

Heft: 9

Nachruf: Nécrologie : hommage du cdt. de corps L. de Montmollin à la mémoire du colonel-divisionnaire G. Combe

Autor: Montmollin, L. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nécrologie

Le 31 août, le colonel-divisionnaire Gustave Combe s'est brusquement éteint dans sa 75e année. La nouvelle de cette mort nous a causé une grande tristesse. Nous prions sa famille de croire à notre profonde sympathie et nous associons de tout cœur à l'émouvant hommage que lui a rendu le chef de notre état-major général.

RÉDACTION

Hommage du cdt. de corps L. de Montmollin à la mémoire du colonel-divisionnaire G. Combe

Une fois de plus un camarade s'en est allé, causant à ceux qui restent une peine et une tristesse d'autant plus grandes que son départ a été brusque et inattendu, laissant un vide dont nous tous, qui avons le privilège d'accompagner le colonel-divisionnaire Combe à sa dernière demeure, ressentons la profondeur.

L'Armée, que le Chef du DMF m'a fait l'honneur de représenter en cette cérémonie funèbre, se doit tout d'abord de vous apporter, à vous membres de la famille de notre ami, ses condoléances émues et l'expression de sa reconnaissance. C'est en m'adressant au cœur et à l'esprit de ceux qui sont les siens par les liens du sang que nous croyons pouvoir atteindre encore celui que nous venons, si cruellement, de perdre. A vous Madame, sa fille, et à vous Monsieur, son fils, à ses petits-enfants et à ses nombreux parents, je voudrais dire que votre deuil est notre deuil, votre tristesse notre tristesse mais aussi que le souvenir de celui qui fut votre père, grand-père ou parent sera également le souvenir de ceux qui appartiennent à l'Armée que notre camarade a servie avec tout son cœur. Surmontant l'émotion qui nous étreint tous au moment de la séparation, permettez que j'aille au-delà des expressions attristées de mise en cette heure, pour user d'une expression de réconfort, de ce magnifique terme de fierté qui fait se redresser les hommes abattus. Pour vous, fierté d'avoir possédé un chef de famille tel que notre ami. Pour nous, officiers, sous-officiers ou soldats qui sommes ici, fierté d'avoir été les chefs, les subordonnés ou, simplement, les camarades du colonel-divisionnaire Combe.

Retracer la carrière d'un officier disparu, à la manière d'un *curriculum vitae*, en en relevant les étapes ou en citant les dates de ses divers commandements, ne correspond pas à la conception que je me fais d'une allocution funèbre. Pas plus que je ne voudrais tomber dans le panégyrique que, j'en suis sûr, mon camarade m'au-

rait vivement reproché. Je vais plutôt tenter de rappeler quel rôle il a joué dans notre armée et quelle figure cet officier doit laisser gravée dans notre mémoire. Ses actes et son attitude parleront d'eux-mêmes et auront plus de valeur que les faibles témoignages de reconnaissance que nous pourrions lui rendre.

Depuis le jour de novembre 1903 où il fut nommé officier jusqu'à ce jour de la semaine dernière où il nous fut si subitement enlevé, soit durant près de 54 ans, le colonel-divisionnaire Combe fut officier par vocation plus que par métier, profondément attaché à l'armée suisse. Ce fut un enthousiaste et qui sut le rester jusqu'à sa mort. Même après qu'il fut appelé à prendre sa retraite, il y aura bientôt dix ans, il continua à s'intéresser aux choses de l'armée. Un jour que je lui faisais visite à Orbe, je le trouvai en train de mettre de l'ordre dans ses papiers militaires et compulsant le journal qu'il tint avec beaucoup de constance. C'est qu'il vivait encore avec tout ce qui avait fait la raison d'être de son existence. Quel plus bel exemple de fidélité !

Son caractère fait d'une grande aménité et d'une extrême bienveillance, sa cordialité naturelle, sa jovialité contribuèrent sans doute à entretenir la flamme qui brûlait en lui ; ils lui permirent aussi de surmonter les déboires qui émaillent inévitablement toute carrière militaire. Le colonel-divisionnaire Combe fut un beau type d'officier, attachant et sympathique, avant tout droit et loyal, et ayant su appliquer à lui-même les magnifiques préceptes contenus dans ce simple terme de « servir ». Vous m'excuserez si je fais encore appel à un souvenir personnel : c'est, me semble-t-il, la meilleure façon de donner à mes paroles le sens de l'humain si conforme à l'esprit de celui que nous pleurons. Lorsque je fus nommé chef de l'EMG, lui qui était mon aîné de plusieurs années et qui allait devenir mon subordonné, m'écrivit une lettre pleine de dignité et de grandeur,

dans laquelle il me faisait part de son désir de servir son nouveau chef comme il avait toujours servi mes prédécesseurs. Ce geste me fit grande impression et contribua à renforcer une amitié dont je m'honore.

Sorti de l'infanterie, le colonel-divisionnaire Combe ne resta pas longtemps cantonné dans les charges subalternes du jeune instructeur. Il était né pour être officier d'EMG. Quelques mois à peine après le déclenchement de la première guerre mondiale, n'ayant que trois ans de grade de capitaine, il entrait dans ce corps des officiers d'EMG qu'il n'a quitté que pour accéder aux étoiles de divisionnaire et prendre le commandement de la 1re Division, à laquelle l'attachaient tant de liens, civils autant que militaires. Ses stages de commandement, à la tête d'un régiment puis, plus tard, de la Br. inf. mont. 3, il ne les fit qu'*ad interim*, sans sortir du corps d'EMG et seulement pour très peu de temps. C'est que, jeune major déjà, il entra comme chef de section au Service de l'EMG où, durant 28 ans, il apporta le meilleur de lui-même. Passant successivement au service de renseignements puis à la section des opérations, il revêtit les fonctions de sous-chef d'état-major, pendant le dernier service actif déjà puis après la guerre, où il fut l'âme du Service territorial qu'il réorganisa selon une conception quelque peu nouvelle.

Où faut-il trouver le secret de sa carrière si brillante à l'EMG, comme chef de section ou sous-chef d'état-major ? C'est que le colonel-divisionnaire Combe possédait une intelligence claire, systématique et un réel talent d'organisateur. Il avait le goût de l'analyse puis de la synthèse. Son caractère bienveillant le portait à s'attacher ses subordonnés, à les mettre en confiance et à être, pour ses supérieurs, un conseiller écouté et plein de bon sens. Mais par-dessus tout, il faut mettre au compte de cette belle réussite le sentiment intérieur — je crois ne pas exagérer en disant le feu intérieur — qui animait ses actes et ses paroles. Beaucoup d'entre nous se souviennent de la passion qu'il mettait à nous enseigner ce que devait être un véritable officier d'EMG, à nous exposer ses devoirs à l'égard du commandement, à faire ressortir le privilège que nous avions d'être appelés à faire partie de ce corps d'élite. Il avait la fierté, bien légitime, d'en être lui-même, d'avoir été désigné très jeune pour entrer au Service de l'EMG et d'en avoir été longtemps une des pierres d'angle.

C'est à mon tour un honneur et une fierté d'avoir été mêlé à la carrière de cet officier si méritant et, malgré la douleur qui nous étreint, de pouvoir, au pied de ce cercueil, lui rendre un témoignage ému de reconnaissance.

Mon Colonel-divisionnaire, au nom de l'Armée que vous avez si bien servie, je vous dis merci !

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE